

# Conseil Municipal

## Vendredi 10 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dixième jour du mois de février, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 février 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

### Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella, M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine, M. BASTIEN Guillaume, MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain.

**EXCUSES** : M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME WASSON Laurence, MME MARTINACHE Sonia par pouvoir à M. LACAILLE René.

**ABSENTES EXCUSEES** : MME MARFIL Nicole.

**ABSENTS** : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël.

**Secrétaire de séance** : KOSMALKI Emilie.

## OBJET : 2023-1-09

### ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA CESSION À EUROPEAN HOMES 266 DU PIÉTONNIER DU BOIS DURIEZ

**Vu** l'arrêté n° 94/151 du 22 Août 2022 concernant la désaffectation en vue de l'enquête publique pour le déclassement d'une partie du piétonnier « Chemin du Bois Duriez »,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n° 2022-4-12 du 28 Septembre 2022 affichée le 7 Octobre 2022 autorisant Monsieur Le Maire à effectuer l'enquête publique et à signer tous les documents y afférents,

**Vu** l'arrêté n° 77/155 du 12 Décembre 2022 portant nomination d'un commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique ayant pour objet le déclassement du « chemin du Bois Duriez » non cadastré d'une superficie de 444 m<sup>2</sup>,

**Vu** l'arrêté n° 78/155 du 12 Décembre 2022 portant sur l'organisation de l'enquête publique ayant pour objet le déclassement du « Chemin du Bois Duriez » non cadastré d'une superficie de 444 m<sup>2</sup>,

**Vu** le bornage de Madame BEAUCAMP, Géomètre-Expert à DOUAI, en date d'Août 2022,

**Vu** le dossier soumis à enquête publique du Mardi 27 Décembre 2022 au Mardi 10 Janvier 2023,

**Vu** la permanence du Commissaire Enquêteur le Mardi 10 Janvier 2023,

**Vu** la décision favorable sans recommandation ni réserve du Commissaire Enquêteur rendue le 18 Janvier 2023,

**Monsieur Le Maire** informe l'assemblée que le Commissaire Enquêteur, Monsieur François DEBSKI, a rendu son rapport et ses conclusions motivées le 18 Janvier 2023 avec un avis favorable sans recommandation ni réserve.

**Monsieur Le Maire** sollicite l'approbation du rapport et des conclusions par le Conseil Municipal et sollicite l'autorisation de désaffecter et de déclasser la partie du Chemin Piétonnier.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,***

Article 1 : approuve les conclusions du Commissaire Enquêteur.

Article 2 : décide la désaffectation et le déclassement en vue de l'aliénation d'une partie du chemin piétonnier pour une superficie de 444 m<sup>2</sup>, chemin reliant la rue de la Baule vers la nouvelle résidence « Les Jardins du Lagunage » Rue Émile Mocq pour cession à European Homes 266.

Article 3 : autorise Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à cette procédure de désaffectation, de déclassement et de cession à Européan Homes 266.

En application des dispositions du décret n° 65-25 du 11 Janvier 1965, modifié le 28 Novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lille dans les délais de deux mois de la publication.

**Résultats de vote :**

**Adopté à l'unanimité**

**Pour : 26 voix** M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de WASSON Laurence, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia est un vote par pouvoir de LACAILLE René.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

P/Le Maire empêché,

L'Adjointe Déléguée,

**MME MAES Françoise**